



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **5 juillet 2010**

Décision n° **B-2010-1679**

commune (s) : Oullins

objet : Quartiers du Golf et de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Jean-Paul Bret

Date de convocation du Bureau : lundi 28 juin 2010

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 6 juillet 2010

Présents : MM. Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Arrue, Mme Besson, MM. Barge, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Imbert A.

Absents excusés : M. Collomb, Mme Elmalan, MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Philip (pouvoir à M. Darne J.), Mme Pédrini (pouvoir à M. Colin), M. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Mme David M. (pouvoir à M. Crédooz), MM. Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Brachet (pouvoir à M. Sécheresse), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Dognin-Sauze, MM. Claisse (pouvoir à Mme Frih), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Kimelfeld), David G. (pouvoir à M. Blein), Lebuhotel.

Absents non excusés : MM. Rivalta, Assi, Sangalli.

Bureau du 5 juillet 2010**Décision n° B-2010-1679**

commune (s) : Oullins

objet : **Quartiers du Golf et de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 juin 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

L'amélioration du cadre de vie des habitants constitue une priorité transversale aux projets de développement de la commune d'Oullins inscrits au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Lyon signé pour la période 2007-2009 et qui a été prolongé d'un an (jusqu'au 31 décembre 2010) par voie d'avenant.

Les actions à mener en 2010 sont conformes aux préconisations de la convention-cadre relative à la GSUP de la commune d'Oullins approuvée le 10 septembre 2007 et porteront sur la réalisation de petits travaux d'amélioration des espaces publics aux usages des quartiers, sur le dispositif de mutualisation et d'entretien des espaces extérieurs des quartiers du Golf et de la Saulaie, sur la réalisation d'un jardin éphémère à la Saulaie et sur l'enlèvement des véhicules abandonnés sur l'espace public.

Le coût global des opérations définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2010 est estimé à 129 300 € TTC avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de Lyon de 42 500 € nets de taxes, à verser à la commune d'Oullins.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2010, détaillant le montant prévisionnel de chacune ainsi que la répartition financière entre les partenaires, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - la programmation GSUP de la commune d'Oullins pour l'année 2010 telle que figurant en annexe,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 42 500 € nets de taxes au profit de la commune d'Oullins dans le cadre de cette programmation,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la commune d'Oullins définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - comptes 657 341, 657 370, 657 380 et 657 480 - fonction 820 - opération n° 1968.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 juillet 2010.